

Talai mise sur le rôle des ports secs dans l'export

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3827 - Mercredi 23 mars 2016 - Prix : 10 DA

Site gazier de Krechba

Le personnel de Sonatrach continue à assurer la production

Page 5

Licences d'importation de véhicules

Plus de 80 demandes déposées

Page 4

Sous le signe de Barack Obama

Par Mohamed Habili

Dans le camp démocrate aujourd'hui, la popularité du président sortant est telle qu'il est impossible d'obtenir l'investiture du parti si l'on dit du mal de Barack Obama, ou si même on critique de façon appuyée son bilan, sur quelque aspect que ce soit d'ailleurs, en politique interne comme dans les questions internationales. Si les présidents américains pouvaient briguer un troisième mandat, ce qu'en principe rien ne leur interdit de faire, non seulement il n'aurait pas de concurrent dans son camp, mais tout porte à penser qu'il serait réélu triomphalement en novembre prochain. Certes, à la fin de son deuxième mandat, Bill Clinton était lui aussi populaire, notamment parmi les Afro-Américains et les autres minorités. On aurait pu dire de lui ce qui vient d'être dit de Obama, qu'il aurait obtenu un autre mandat si les mœurs politiques ne s'y opposaient pas. Il n'en reste pas moins que les deux hommes n'ont pas la même dimension. Barack Obama est perçu comme un président à part, porteur d'une vision originale, identifiable, d'une pensée qui sûrement continuera d'influer sur le débat politique américain. On peut en être sûr, des présidents à venir se réclameront de lui. Dans la minorité afro-américaine, il fait déjà l'objet d'un culte, mais également dans de larges cercles de la gauche américaine.

Suite en page 3

L'aéroport et le métro de la capitale belge ciblés

Attentats terroristes meurtriers à Bruxelles

- L'Algérie condamne avec «vigueur»
- Air Algérie suspend ses vols vers Bruxelles



La capitale belge a été le théâtre de plusieurs explosions qui se sont produites hier matin à l'aéroport international de Bruxelles ainsi que dans une station de métro toute proche des institutions européennes.

Page 2

Avec la prochaine visite de John Kerry à Alger

Les relations Algérie-USA connaîtront «un saut qualitatif»

Page 2

Théâtre régional de Constantine

La pièce «Anâib el mohtaram» chaleureusement accueillie

Page 13

L'aéroport et le métro de la capitale belge ciblés

Attentats terroristes meurtriers à Bruxelles

■ La capitale belge a été le théâtre de plusieurs explosions qui se sont produites hier matin à l'aéroport international de Bruxelles ainsi que dans une station de métro toute proche des institutions européennes.

Par Yacine Djadel

Les premières déflagrations ont eu lieu vers 08h00 (07h00 GMT, heure locale belge) dans le hall des départs de l'aéroport Brussels International, situé sur la commune de Zaventem au nord de Bruxelles. Selon un bilan provisoire, au moins 34 personnes ont été tuées et 136 autres blessées. A 9h11, une troisième explosion est survenue à la station de métro Maelbeek du quartier européen de Bruxelles. Le choc et une panique générale furent la réaction de nombreuses personnes présentes sur les lieux du drame et qui d'ailleurs ont été vues quitter l'aéroport en courant, abandonnant leurs bagages dans l'aéroport d'où s'échappait de la fumée. Selon toujours la même source, aussitôt les services de sécurité et d'urgences médicales ont été dépêchés sur place pour apporter leur aide. A cet effet, les services de sécurité chargés du



PH/D. R.

Air Algérie suspend ses vols vers Bruxelles

Par mesure de sécurité, la compagnie Air Algérie, de son côté, a suspendu la vente des billets à destination de Bruxelles. C'est ce qu'a affirmé le P-DG de la compagnie, Mohamed Abdou Bouderbala, depuis Oran.

Réactions de l'Europe

Plusieurs pays européens ont condamné ces attentats, à commencer par le Premier ministre britannique David Cameron qui a annoncé qu'il allait présider «une réunion de crise de son gouvernement» après les explosions survenues à Bruxelles hier matin. «Je suis choqué et inquiet par les événements à Bruxelles. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour aider», a souligné le Chef du gouvernement britannique. Le président Hollande a convoqué, lui aussi, une réunion à l'Elysée, notamment son Premier ministre et ses ministres de l'Intérieur et de la Défense pour un point de situation. D'autres pays européens ont réagi, à ce propos, comme la Suède qui a dénoncé par son Premier ministre, Stefan Lofven, les attentats en les qualifiant «d'attaque contre l'Europe démocratique». Le gouvernement fédéral autrichien a condamné ces attentats terroristes en exprimant sa solidarité «entière» avec la Belgique. Après Paris, la menace terroriste semble désormais gagner le sol européen en masse et ce, en touchant de plein fouet le centre de l'Union européenne. **Y. D.**

Béjaïa Le wali dénonce le recours aux coupures récurrentes de routes

LE WALI de Béjaïa, Ouled Shala Zitouni, a dénoncé dans une conférence de presse animée lundi dernier, les coupures de routes qui affectent la wilaya de Béjaïa depuis des années. «Il appelle une fois encore les citoyens à la raison et à plus de patience étant donné que la plupart des revendications des citoyens sont dans leur totalité prises en charge dans le cadre des projets déjà inscrits», souligne la cellule de communication de la wilaya. «Le wali privilégie le dialogue à ce genre d'actions aux conséquences déplaisantes sur l'économie de la wilaya et a toujours montré sa disponibilité à recevoir les citoyens et associations», ajoute-t-on. «D'ailleurs une délégation composée d'une dizaine de représentants du village de Tasga (Timezrit) a été reçue par le wali qui l'a informé que les revendications liées aux raccordements en eau potable seront prises en charge dans le cadre du projet de raccordement de 5 communes dont Timezrit à partir du barrage de Tichi Haf, et ceux-ci sont en cours de réalisation». «Une opération de rénovation du réseau AEP au profit de trois communes à savoir Timezrit, Barbacha et Béni Djellil a été inscrite au début du mois du mars et les travaux seront bientôt lancés», ajoute-t-on. **H.C.**

contrôle de l'aéroport international de Bruxelles et du métro Maalbeek, chacun de son côté, et par mesure de sécurité, ont procédé à l'évacuation et à la fermeture de ces derniers. Toujours dans la même perspective, les autorités locales belges ont décrété en urgence un «plan catastrophe» pour prévenir les citoyens de la gravité de la situation. D'ailleurs, selon un témoin cité par la radio publique francophone RTBF, les explosions qui ont commencé près d'une porte d'embarquement vers les Etats-Unis ont non seulement fauché un nombre considérable de personnes, et beaucoup d'entre elles ont été vues totalement couvertes de sang. Une fois l'alerte antiterroriste annoncée à son niveau le plus élevé (niveau 4), les responsables belges ten-

tent par tous les moyens de rassurer la population en appelant à garder le calme et la Commission européenne a demandé, dans le même sens, à ses employés de ne pas quitter leurs bureaux. Au vu donc de cette menace qui s'abat sur la Belgique, plusieurs pays européens ont renforcé les mesures de sécurité.

L'Algérie condamne avec «vigueur»

L'Algérie a, en effet, condamné fermement les attentats qui ont frappé hier matin la capitale belge, Bruxelles, les qualifiant d'«actes terroristes lâches et abjects», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Ces attentats qui ont frappé la capitale belge

Bruxelles sont des actes terroristes lâches et abjects que l'Algérie condamne avec vigueur», précise la même source. «Cette agression montre encore une fois le visage hideux du terrorisme dont l'aveuglement et la haine n'ont d'égal que le peu de cas que font les terroristes de la vie humaine et des valeurs communes de l'humanité», souligne le MAE. L'Algérie a par ailleurs présenté ses condoléances au royaume de Belgique : «L'Algérie, solidaire du Royaume de Belgique et du peuple belge présente ainsi qu'aux familles des victimes ses condoléances et réitère son rejet du terrorisme et sa disponibilité à poursuivre sa coopération avec l'ensemble des acteurs internationaux pour le réduire à néant», ajoute la même source.

Avec la prochaine visite de John Kerry à Alger

Les relations Algérie-USA connaîtront «un saut qualitatif»

Les Etats-Unis semblent retrouver petit à petit «la destination Algérie» en termes de coopération. De nombreux hommes d'affaires américains manifestent un intérêt grandissant pour l'investissement dans notre pays, notamment dans des secteurs hors hydrocarbures. Jusque-là quasi exclusivement présents dans le secteur de l'énergie, les Américains lorgnent de plus en plus d'autres secteurs où ils souhaitent développer le partenariat avec l'Algérie. Ils veulent investir dans les énergies renouvelables, l'industrie lourde, l'agriculture, la pêche et l'installation d'entreprises franchisées. Témoinant du partenariat solide entre les deux pays et de la volonté de donner un plus grand élan aux relations bilatérales qui promettent de connaître un nouvel essor, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, effectuera en avril une visite à Alger. Engagé depuis de longs mois entre l'Algérie et l'Administration US, le

Dialogue stratégique «devrait connaître une nouvelle dynamique, dans le courant du mois d'avril, avec l'arrivée prévue à Alger, d'une importante délégation américaine conduite par le Secrétaire d'Etat, John Kerry», a indiqué hier le président du Conseil d'affaires algéro-américain. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Smail Chikhounne, a expliqué que les discussions qui suivront allaient porter sur une série de sujets parmi lesquels il cite l'aspect sécuritaire dans les régions du Maghreb et du Sahel, ainsi que les facteurs d'échanges économiques et culturels bilatéraux. Rappelant que plus de 150 entreprises américaines sont déjà présentes en Algérie, notamment dans la production de turbines à gaz, de tracteurs, de câbles électriques et de produits pharmaceutiques, M. Chikhounne indique que plusieurs managers US attendent de connaître les contours de la loi sur l'investissement, à l'étude au

niveau de l'APN, pour venir développer des activités dans le pays. Parmi les créneaux susceptibles de les intéresser, il cite le façonnage de pièces détachées automobiles, l'assemblage et la production de véhicules et le développement de filières agricoles et agroalimentaires. Par ailleurs, l'invité a signalé qu'une délégation économique algérienne se trouvait récemment à Washington pour explorer les possibilités de création d'une zone de libre-échange entre les deux pays. Dans une dizaine de jours, annonce-t-il, une autre déléation d'opérateurs économiques algériens se rendra en Californie pour examiner les moyens de développer des partenariats avec des partenaires américains dans divers secteurs industriels. Il a expliqué, en outre, que des discussions avancées sont en cours avec des partenaires US autour des opportunités de développer une coopération dans le secteur minier, particulièrement en

matière d'exploration et d'exploitation de sites de phosphate, d'or, de diamant et de zinc. M. Chikhounne a fait état du lancement, en Algérie, d'un mégacomplexe de biotechnologie impliquant les deux pays et qui, souligne-t-il, va nécessiter un investissement de plusieurs milliards de dollars. Ce projet, précise-t-il, a été initié en 2011 et avait donné lieu, en 2015, à la signature d'un mémorandum entre les deux Etats. Le Dialogue stratégique, dont la première réunion s'était tenue en octobre 2012 à Washington, a été instauré, rappelle-t-on, à la faveur de l'intensité des relations entre l'Algérie et les Etats-Unis depuis ces dernières années, si bien que les dirigeants des deux pays ont décidé de les structurer dans un cadre formalisé et de conférer un caractère régulier aux concertations bilatérales, et ce, pour une meilleure organisation et visibilité des rapports entre les deux pays.

Meriem Benchaouia

En visite de travail à Bordj Bou-Arréridj

Talai mise sur le rôle des ports secs dans l'export

■ Dans le souci de faire face à une éventuelle crise économique, le ministre des Transports, Boudjema Talai, a mis l'accent sur le rôle des ports secs et la nécessité de dégager des opérations pour adapter les infrastructures maritimes aux différents modes d'exportation.

De notre envoyée spéciale à Bordj Bou-Arréridj, Louiza Ait Ramdane

L'importance des richesses qui peuvent être captées par l'activité portuaire, surtout lorsqu'il s'agit de l'export, a été mise en valeur par le ministre des Transports qui n'a pas manqué de souligner également le rôle des ports secs dans le développement de l'activité économique et l'exportation, d'autant que plusieurs régions du pays jouissent d'une activité importante. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le ministre des Transports a indiqué que le secteur maritime et portuaire est aussi stratégique qu'indispensable pour la création de valeur ajoutée pour le développement des exportations, à travers les ports secs. «L'exportation est une priorité pour le gouvernement. Les ports secs jouissent d'une grande importance dans l'investissement», a expliqué le ministre lors d'un point de presse animé à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya. «Le recours à la facilitation et les solutions logistiques est envisagé», a ajouté Talai, soulignant que le coût de la logistique devrait connaître une réduction de 10 à 4%. Il a également rappelé la nécessité d'aller vers la création d'un guichet unique par



les Douanes, pour faciliter le transport des marchandises. Le secteur maritime et portuaire est aussi stratégique pour le développement des activités touristiques, notamment les croisières. Lors de l'inauguration d'un port sec dans la wilaya, Boudjema Talai a insisté sur le rôle économique que joue cette infrastructure, vu sa position géographique stratégique. Située à 190 km du port de Béjaïa, cette zone logistique reverra à la hausse la capacité de son trafic. Questionné sur l'éventualité de création de nouvelles lignes

maritimes, le ministre a mentionné que cette procédure répond aux conventions internationales et à la demande du marché.

Le coup de sang de Talai à Bordj Bou-Arréridj

Le ministre des Transports n'a pas dissimulé son exaspération vis-à-vis du retard dans la réception du projet de la gare routière de Bordj Bou-Arréridj. «Le bâtiment est simple, banal et n'exige pas de grands efforts. Ce n'est pas du nucléaire, ce n'est qu'une

gare routière. C'est le dernier engagement, vous devez terminer cette gare pour qu'elle soit enfin exploitée», a lancé le ministre en direction des responsables du projet. Faisant preuve de fermeté face au retard accusé dans sa réalisation, il a exigé aux responsables locaux d'accélérer la cadence des travaux et livrer le projet dans un délai ne dépassant pas les sept mois. Talai a mis en avant les engagements financiers accordés à cette gare, il a coûté selon les responsables locaux une enveloppe de 700 millions de dinars. Le problème principal, apprend-on, c'est le manque du plan et l'étude. Concernant l'Entreprise de transport urbain et suburbain (Etusbb), Boudjema Talai a recommandé le renforcement de la flotte par la création de nouvelles lignes locales et l'acquisition de nouveaux bus. Afin de mieux organiser le système de rotation, le ministre a proposé de réduire le nombre des agents de bus à quatre, dans le cadre de l'amélioration de la politique de l'emploi. L'exploitation du réseau s'est confrontée à des difficultés qui ont engendré des déficits, expliquent les responsables locaux au ministre, demandant aux collectivités locales de leur consacrer un nouvel apport financier afin d'améliorer la situation.

L.A.R.

APN

Laksaci présente les évolutions économiques et monétaires du pays

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN) les évolutions économiques et monétaires du pays en 2014 et 2015, et a insisté sur le caractère «vulnérable» de la situation financière du pays face aux chocs externes. Il s'exprimait lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa. La baisse des prix mondiaux de pétrole, traduite par un recul du baril algérien à 55,76 dollars en moyenne durant les neuf premiers mois de 2015 contre 106,65 dollars/baril pour la même période de 2014, a fortement impacté les ressources du Trésor algérien, souligne M. Laksaci. Ces ressources ont, en effet, subi une érosion de l'ordre de 1 972,8 milliards de dinars (mds DA) entre fin septembre 2014 et fin septembre 2015, soit une réduction de 40,4% en l'espace d'une année seulement, après plusieurs années d'épargne budgétaire soutenue, souligne-t-il. C'est que les exportations d'hydrocarbures ont chuté à 25,79 milliards de dollars (mds USD) au cours des neuf premiers mois de 2015 contre 46,86 mds USD une année auparavant. Cette contraction de 45% de la valeur des exportations d'hydrocarbures, associée à une baisse de 3% des quantités exportées, «confirme l'ampleur du choc externe qui pèse sur l'économie nationale, très vulnérable à la ressource hydrocarbures», commente le gouverneur. Les

recettes de la fiscalité pétrolière ont de leur côté reculé à 1 834,14 mds DA à fin septembre 2015 contre 2 603,40 mds de DA au cours de la même période de 2014. Quant aux exportations hors hydrocarbures elles demeurent «structurellement faibles» avec à peine 1,09 md USD au cours des neuf premiers mois de 2015. Les importations se sont par ailleurs établies à 39,70 mds USD contre 45 mds USD au cours de la même période de comparaison. Ainsi, le solde de la balance commerciale est passé d'un excédent de 2,93 mds USD au cours des neuf premiers mois de 2014 à un déficit de 12,82 mds USD cours de la même période de 2015. Le solde global de la balance des paiements affiche enfin un déficit de 20,82 mds USD au cours des neuf premiers mois de 2015 contre un déficit de seulement 3,02 mds USD durant la même période de l'année passée. Ce déficit record a fait que les réserves officielles de change (hors or) se sont fortement contractées à 152,70 mds USD à fin septembre 2015 contre 159,03 mds USD à fin juin 2015 et 178,94 mds USD à fin décembre 2014. Cette situation a induit une dépréciation de 19,57% du cours moyen du dinar contre le dollar américain et de 2,16% par rapport à l'euro. Cependant, la contraction des ressources financières n'a pas empêché la progression des crédits à l'économie qui ont cru de 13,35% durant les trois premiers trimestres de 2015. Les crédits accordés au secteur

public ont atteint 3 865,3 mds DA (+14,28%) à fin septembre 2015, ceux accordés au secteur privé 3 058 mds de DA (+12,5%) alors que les crédits accordés aux ménages ont atteint 449,2 mds DA (+11,19%). Mais le rythme d'expansion des crédits à l'économie ne semble pas pour autant «être soutenable sans recours de certaines banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie», a souligné M. Laksaci. A fin septembre 2015, la liquidité globale des banques s'est établie à 1 828 mds de DA contre 2 730,88 mds de DA à fin décembre 2014. Pour ce qui est de l'inflation, elle a atteint 5,3% en septembre 2015, un taux qui «ne peut s'expliquer par l'inadéquation de l'offre à la demande, ni par l'expansion de la masse monétaire, qui s'est accrue à un taux historiquement bas, ni par l'évolution des prix mondiaux des produits de base importés», relève le gouverneur. Il convient alors, soutient-il, d'en «rechercher les causes profondes (de l'inflation) dans les dysfonctionnements du marché et notamment celui des produits agricoles frais, caractérisé par une traçabilité limitée des transactions et une faible régulation». Juste après la présentation du gouverneur, les députés ont entamé les débats autour de la conjoncture financière et économique du pays. Soixante-dix interventions sont programmées mardi et mercredi avant la réponse de M. Laksaci aux questions et préoccupations des députés. Dalil Y./APS

LA QUESTION DU JOUR

Sous le signe de Barack Obama

suite de la page Une

On peut mesurer l'étendue de son aura au fait que c'est surtout parce qu'elle a pris soin de se donner pour sa continuateur que Hillary Clinton est en tête de la course pour l'investiture démocrate, devant Bernie Sanders, dont les propositions entrent souvent en contradiction avec l'héritage Obama, sur les questions économiques notamment. Pourtant des deux candidats, c'est ce dernier qui aurait le plus de droit de présenter son programme comme celui qui se trouve le plus dans le prolongement du bilan du président sortant. Mais ce que l'électorat afro-américain a le plus envie d'entendre, c'est qu'on lui dise que Barack Obama est un grand président. Chose que, justement, les Clinton n'ont cessé de lui seriner. Cela dit, les primaires ne sont qu'à mi-chemin. L'avance de Clinton est importante, certes, mais Sanders n'a pas encore mathématiquement perdu. Il a encore la possibilité de combler son retard, et même de dépasser Clinton en termes de promesses de vote dans la perspective de la Convention démocrate, prévue pour le mois de juillet. Or, la division du camp républicain est telle que le candidat démocrate ayant obtenu l'investiture de son parti sera quasiment assuré de devenir le futur président des Etats-Unis. Il le sera d'autant plus si le candidat républicain est celui-là même qui depuis le début mène la course pour l'investiture, Donald Trump. Mais étant donné l'opposition qu'il rencontre de la part de la direction du parti, quasi unanime pour lui barrer la route, il n'est pas évident qu'il puisse obtenir le soutien de son camp quand bien même il aurait largement remporté les primaires. Il faut se rappeler que le système électoral des primaires, pour les deux grands partis, est indirect. Par ailleurs, il ne suffit pas pour obtenir l'investiture de gagner la confiance de la majorité de la base, il faut aussi obtenir le soutien de la direction et des élus de son parti, dont les voix se chiffrent par centaines. Or l'establishment républicain ne veut pas de Trump pour candidat. D'où la possibilité d'une casure dans le parti républicain, que la candidature de Trump soit ou non proclamée au bout du compte. La crise de ce parti, déjà marquée, est bien sûr pain bénit pour les démocrates. Grâce à elle en effet, une partie de l'électorat républicain préférera voter pour leur candidat dans le cas où le candidat républicain s'appelle Donald Trump. Voilà pourquoi il y a de fortes chances pour que le successeur de Barack Obama soit l'un des deux candidats démocrates : Hillary Clinton ou Bernie Sanders.

M. H.

Licences d'importation de véhicules

Plus de 80 demandes déposées

■ Plus de 80 demandes ont été déposées durant l'opération de dépôt des dossiers pour bénéficier des contingents quantitatifs à l'importation des véhicules fixé à 152 000 unités pour l'année 2016, a indiqué mardi le président du secrétariat du Comité interministériel chargé des délivrances des licences d'importation et d'exportation Saïd Djellab.

Par Salem K.

« Mais ce n'est pas tous les opérateurs qui répondent aux critères exigés par la réglementation », a déclaré à l'APS M. Djellab en marge des débats du Forum de chefs d'entreprise (FCE). Il s'agit à titre d'exemple d'opérateurs n'ayant pas d'agrément, ceux qui font le multimarque ou encore des agents agréés. « Nous travaillerons uniquement avec les concessionnaires qui sont agréés par le ministère de l'Industrie », a-t-il insisté. Interrogé sur la probabilité de revoir à la hausse le contingent véhicules fixé fin janvier à 152 000 unités pour l'année 2016, M. Djellab était formel: « la

question n'est pas posée du tout. Les 152 000 unités seront réparties durant la semaine prochaine », a-t-il encore indiqué ajoutant que la périodicité de la licence s'étalera sur une durée de six mois qui peut être prolongée. « Si le concessionnaire n'arrive pas à importer tout le quota qui lui a été attribué durant cette période, il pourra demander une prolongation de la validité, il faut qu'on reste souple », a-t-il rassuré. Lors des débats du FCE, M. Djellab qui est également directeur du Suivi des accords bilatéraux et DG du commerce extérieur par intérim au ministère du Commerce, a fait savoir que le comité interministériel entamera dès cette semaine l'examen des demandes des concessionnaires. « Le comité chargé des délivrances de licences n'a pas chômé. Nous avons travaillé durant les deux derniers mois sur la répartition des quotas des contingents tarifaires agricoles originaires de l'UE, du ciment et du rond à béton (...) ».

Dans les prochains jours nous examinerons les dossiers des concessionnaires », a-t-il tenu à préciser. Le comité, poursuit-il, respectera les délais réglementaires fixés à deux mois à partir de la date de clôture de l'opération du dépôt des dossiers (3 février 2016). « Nous rendrons publics les résultats vers fin mars



Ph. D. R.

ou début avril », a affirmé le même responsable. Le quota des importations des véhicules sera attribué à ces concessionnaires en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'ils avaient l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules. Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y com-

pris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par le dispositif des licences. La facture d'importation des véhicules a reculé à 306,77 millions de dollars (usd) durant les deux premiers mois de 2016 contre 730 millions usd durant la même période en 2015, soit une baisse de près de 58%. Le volu-

me importé a reculé de 63% avec 21 380 véhicules importés en janvier et février derniers contre 57 696 unités sur les deux premiers mois de l'année précédente, selon les données provisoires du Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Par ailleurs, M. Djellab a fait savoir que le ministère est en train d'identifier une nouvelle liste de produits, objets de requête des entreprises, afin de les soumettre aux licences d'importation dans le but de sauvegarder la production nationale.

S. K./APS

Education nationale Des dizaines de nouvelles spécialités intégrées dans le concours de recrutement

DES DIZAINES de nouvelles spécialités ont été intégrées dans le concours de recrutement de 28 000 enseignants prévu prochainement, a indiqué mardi le ministère de l'Education nationale. Trente-quatre diplômes, incluant 27 filières ou spécialités, dont des licences en sciences politiques et relations internationales, en communication et en droit seront acceptés pour participer à ce concours dans le cycle primaire, souligne le ministère sur son site web. S'agissant du cycle moyen, 39 titres englobant 28 spécialités ou filières, sont concernés par le concours pour des postes dans 12 filières qui sont les langues (arabe, tamazight, anglais, français), l'histoire et géographie, les mathématiques, les sciences de la physique et de la technologie, l'informatique, la musique, l'éducation physique et sportive (EPS) et le dessin. Dans le cycle secondaire, la participation au concours est ouverte aux titulaires de Master d'ingénieur d'Etat dans 70 spécialités. Les filières concernées sont notamment les langues (arabe, français, anglais, tamazight, espagnol, allemand, italien, chinois, turc), l'histoire et géographie, les mathématiques, les sciences de la physique, les sciences de la nature et de la vie, l'informatique, les sciences islamiques, la musique, le dessin, l'EPS, la topographie, génie électrique, génie civil et génie mécanique.

Hacène B./APS

Programmes de 2^e génération

Développer les capacités cognitives et d'analyse de l'apprenant

Les programmes pédagogiques de deuxième génération reposent sur le développement des capacités cognitives et l'esprit d'analyse et de déduction de l'élève contrairement aux programmes précédents axés sur l'apprentissage par mémorisation, se sont accordés à dire des pédagogues, mardi à Alger. Le président de la commission nationale des programmes au ministère de l'Education nationale, Farid Adel, a indiqué dans une déclaration à l'APS que les programmes de deuxième génération, qui seront appliqués dès la prochaine rentrée (2016-2017), « visent le développement des capacités cognitives et de l'esprit d'analyse et de déduction de l'apprenant contrairement aux programmes précédents qui, eux, étaient axés sur l'apprentissage par mémorisation ». L'objectif escompté de ces programmes est « de créer une activité interactive en classe, à travers le travail de groupes, pour favoriser le développement des aptitudes et compétences de l'élève », a-t-il ajouté. Dans cette équation, l'enseignant assumera le rôle d'organisateur, d'animateur et de facilitateur du processus didactique. Il s'agira surtout, a-t-il soutenu, de cerner les facultés de l'élève afin de déterminer son profil par anticipation et à travers une évaluation périodique à chaque fin de palier (primaire, moyen et secondaire), le but d'une telle démarche étant d'appréhender son avenir professionnel. Selon lui, les programmes de deuxième génération sont fondés sur le principe de « l'approche globale » qui permet d'évoquer le même sujet à travers différentes matières, scientifiques et littéraires, en fonction des spécificités de chacune. Afin de concrétiser cette approche sur le terrain,

un travail commun doit être fait par les enseignants dans le cadre d'un « conseil de classe » au sein des établissements scolaires pour préparer les leçons et trouver des solutions aux problématiques qui peuvent être posées. Dans ce nouveau concept, l'évaluation n'est plus un outil de sanction mais un moyen de comprendre les défaillances que l'élève présente. Farid Benramdane, conseiller pédagogique au ministère de l'Education nationale, a indiqué que les réformes de 2^e génération apportent « des améliorations » aux programmes actuels sans toucher à la structure des matières ni à leur volume horaire. Il a précisé que ces changements cibleront « les contenus et les méthodes d'enseignement en focalisant, notamment sur la transmission des valeurs de l'identité algérienne et la compréhension des cours ». Ces nouvelles méthodes permettront à l'élève de développer ses capacités cognitives et d'apprendre à raisonner par la logique, a-t-il ajouté. Abdelaziz Berrah, membre de la commission nationale des programmes, a indiqué de son côté, que les

réformes de deuxième génération constituent « une avancée » du fait que les nouveaux programmes favorisent l'implication de l'élève dans l'opération éducative à travers sa participation en classe et l'acquisition d'un bon profil comportemental par les cours d'éducation islamique et d'éducation civique. Il a ajouté que le profil de sortie de l'élève de la première et de la deuxième année primaire passe par l'acquisition de « la lecture, de l'écriture et du calcul ». Seddik Mihoubi, inspecteur formateur en enseignement primaire à M'sila a affirmé pour sa part que les réformes de 2^e génération recadrent avec précision le domaine d'apprentissage appelé dans les programmes précédents « unité », tout comme elles redéfinissent la formation cognitive exigée de l'élève. Il a souligné dans ce contexte que l'élève aura désormais un autre rôle en classe en participant à la recherche de solutions aux problèmes posés alors que l'enseignant continuera d'assurer la guidance scolaire par des méthodes modernes d'enseignement.

Yanis G.

Du 22 au 24 mars

Visite du ministre du Tourisme à Malte

DANS le cadre de la coopération algéro-malaise, dans le domaine du tourisme, et sur invitation de son homologue Edward Zammit, Amar Ghoul effectuera une visite de travail du 22 au 24 mars à Malte. Cette visite permettra aux deux parties d'examiner les différents moyens de renforcement de cette coopération ainsi qu'un échange de vue pour le développement et l'amélioration du tourisme en Algérie. Notamment pour ce qui concerne le tourisme éducatif, les infrastructures, la gestion ainsi que le développement des voyages organisés entre les deux pays. Amar Ghoul prendra part à une importante réunion concernant l'investissement dans le domaine commercial avec pour objectifs le tourisme compétitif et le tourisme spécialisé en vue d'un tourisme durable et efficient.

R. N.

Site gazier de Krechba

Le personnel de Sonatrach continue à assurer la production

■ Le groupe Sonatrach a indiqué hier que son personnel continuera à assurer la production et l'exploitation des installations sur le site gazier de Krechba, (200 km au sud d'El Goléa-Ghardaïa), et qui a été, vendredi dernier, la cible d'une attaque qui n'a pas causé de pertes humaines ou matérielles.

Par Fateh M.

«Le personnel de Sonatrach continuera à assurer la production et l'exploitation des installations selon les procédures en vigueur sur le site», souligne un communiqué du groupe pétrolier, qui note que la production a même augmenté à 19,5 millions de m³/jour sur Krechba à In Salah contre 18 millions de m³/jour avant l'incident. Parallèlement, la même décision a été prise pour redémarrer des installations de traitement de gaz situées à In Amenas, qui étaient en révision programmée. Le site de Krechba

produisait 18 millions de m³ jour de gaz sec expédié par un gazoduc sur Hassi Rmel. Sa production est appelée à augmenter par la mise en production des trois gisements restants. La production de gaz sur le site de Tiguentourine (In Amenas) a été également ramenée de 13,5 millions de m³ à 15 millions m³ jour, indique Sonatrach. Après avoir constaté que les conditions sécuritaires et techniques étaient réunies et assurées, Sonatrach a décidé de rouvrir les puits et remettre l'usine en exploitation le jour de l'incident, à minuit. Cette reprise, qui s'est effectuée d'une manière graduelle par le personnel du groupe public, a permis d'atteindre les niveaux de production ciblés. Le projet In Salah est constitué de sept champs qui sont conjointement exploités par Sonatrach, BP et Statoil dont quatre sont déjà en production, rappelle-t-on de même source. Après la tentative d'attentat qui n'a pas «causé d'impact sur l'intégrité



PH. > D. R.

des personnes et des installations d'exploitation», la production avait été suspendue momentanément par le personnel de Sonatrach, conformément à la procédure d'urgence pour mettre l'usine à l'arrêt et en décompression de

façon à éviter tout risque. «Les plus hauts responsables de Sonatrach et les autorités étaient présents le jour même sur le site, pour s'assurer des conditions sécuritaires et techniques sur place. Sonatrach a partagé toutes

les informations dont elle disposait avec ses partenaires», souligne encore Sonatrach qui affirme accorder «la plus haute importance à la sécurité de l'ensemble du personnel et l'intégrité des installations». F. M./APS

Pétrole-prix

Le Brent à 41,55 dollars le baril

LES PRIX du pétrole hésitaient mardi en cours d'échanges européens, dans un marché restant sceptique sur les avancées à attendre de la réunion entre producteurs prévue fin avril et ne disposant pas de nouvel indicateur à se mettre sous la dent. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 41,55 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1 cent par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 6 cents à 41,46 dollars. Les cours du Brent et du WTI, qui ont connu lundi une séance particulièrement volatile, oscillant entre pertes et gains avant de finalement conclure en hausse, semblaient bien partis pour reproduire le même schéma mardi. «Le Brent et le WTI restent sur leur tendance haussière (engagée) depuis leurs plus bas de janvier, annulant leurs pertes de lundi grâce à de nouvelles discussions concernant des gels de production», relevait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. Le cours du WTI a même atteint mardi 41,79 dollars, un nouveau plus haut en trois mois et demi, une progression toutefois largement attribuable au changement du contrat de référence pour le pétrole échangé à New York. «De nombreux observateurs du marché attribuent la hausse des prix aux espoirs que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) va réduire ou geler sa production», commentaient pour leur part les analystes de Commerzbank.

R.E.

Importations des véhicules

La facture en baisse de 58% en janvier-février

La facture d'importation des véhicules a reculé à 306,77 millions de dollars (usd) durant les deux premiers mois de 2016 contre 730 millions usd durant la même période en 2015, soit une baisse de près de 58%, a appris dimanche l'APS auprès des Douanes. Le volume importé a reculé de 63% avec 21 380 véhicules importés en janvier et février derniers contre 57 696 unités sur les deux premiers mois de l'année précédente, selon les données provisoires du Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les concessionnaires qui détiennent les plus grosses parts du marché national, il est constaté que la baisse de leurs importations a oscillé entre 41% et 98% en valeur, et entre 23% et 99% en volume. Les plus grosses baisses ont été enregistrées chez les concessionnaires des marques asiatiques et allemandes. Les importations des voitures françaises s'affichent en baisse allant de 40 à 57% en valeur et en volume. La

réalisation de ces importations en dépit du gel des domiciliations bancaires pour les importations soumises au régime des licences s'explique par le fait que l'ouverture des documents bancaires relatifs à ces importations a été opérée avant la parution, au 5 janvier 2016, de la note de l'ABEF portant sur ce gel. Ainsi, les domiciliations bancaires des importations des véhicules en janvier-février derniers avaient été opérées avant le 5 janvier 2016 mais leur arrivée aux ports avait eu lieu durant les deux premiers mois de 2016. Alors que le contingent des véhicules importés a été fixé à 152 000 unités au titre de l'année 2016, les concessionnaires attendent toujours la délivrance des licences d'importation. Le quota des importations des véhicules sera attribué à ces concessionnaires en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'ils avaient l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules. En plus,

aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés. Dans le sillage de la chute des prix du pétrole, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à travers la mise en œuvre du régime des licences d'importation. Jusqu'à présent, les produits concernés sont: les véhicules, le ciment, le rond à béton et certains produits agricoles. Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par le dispositif des licences. Souad L./agences

Commerce

M. Belaïb se réunit avec des exportateurs des produits agricoles et chimiques

Le ministre du Commerce Bakhti Belaïb s'est réuni à Alger avec 14 exportateurs, dans le cadre de la poursuite des travaux de la cellule d'écoute et de suivi des exportations installée auprès du ministère. Cette réunion a été consacrée, conformément à la directive du Premier ministre, à l'examen des contraintes soulevées par les opérateurs exerçant dans l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires, notamment la pomme de terre, les dattes,

l'huile d'olive et le vinaigre, ainsi que les produits chimiques tels que le chlore et les engrais, a indiqué un communiqué du ministère. Les problèmes liés à l'exportation des matériels et outils de peinture ont été également abordés lors de cette rencontre, quatrième du genre, organisée par la cellule d'écoute. D'autres contraintes relatives notamment à l'instauration de la pré-domiciliation électronique des opérations de commerce extérieur, de la certification des

produits agricoles, du financement sur le compte devise exportateur, des plates formes commerciales et des antennes d'entreprises algériennes à l'étranger, ont été également évoquées, a précisé le communiqué. Les exportateurs ont proposé le prolongement des délais de rapatriement des recettes d'exportation, la possibilité de mise en place de guichets uniques à l'export au niveau de certaines wilayas et la revalorisation des échantillons à l'export. Il a été

aussi suggéré d'ouvrir un poste frontalier avec la Tunisie, au niveau de la wilaya d'El Oued, pour le transit des produits agricoles. M. Belaïb a réitéré, à l'issue de la réunion, son engagement de prendre en charge toutes les contraintes évoquées par les exportateurs et d'en assurer le suivi et la transmission au Premier ministre d'un rapport détaillé pour la prise en charge des questions intersectorielles, a souligné le communiqué.

M.K.

Blida

Mise en service de centrales et postes électriques avant juin



■ Plusieurs centrales et postes de production d'électricité seront mis en service avant le mois de juin prochain à travers diverses communes de la wilaya de Blida afin d'assurer une saison estivale sans coupures d'énergie, a-t-on appris du directeur local de l'énergie.

Par Salim L.

Il s'agit, entre autres, de la mise en service d'une centrale de production d'électricité de 700 MGWT dans la commune de Boufarik et une autre

centrale de production de moyenne tension-basse tension (60-30 KVLT) à Soumâa, qui alimentera aussi bien cette commune que la ville nouvelle de Bouinan, où un projet de réalisation de 5 000 logements

AAADL sont en cours de réalisation, a indiqué à l'APS, Moussa Bibi.

Quatre-vingt autres postes MTBT sont à un stade avancé de réalisation et devraient être réceptionnés et mis en service

également avant l'été prochain, a-t-il ajouté, faisant part de la réception, il y a quelques semaines, de quatre centrales mobiles de production d'électricité, dont une d'une capacité de 560 MGWT à Larbâa et une autre vde 100 MGWT à Boufarik.

«Sur un total de 53 postes MTBT en cours de réalisation à travers 14 communes, une bonne partie sera également mise en service avant l'été prochain», a assuré le même responsable.

La wilaya de Blida a enregistré la réalisation d'un important nombre de postes MTBT, dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'urgence de ces trois dernières, a rappelé M. Bibi, citant notamment la mise en service de 103 postes MTBT en 2013, 80 autres postes similaires en 2014 à travers 23 communes et 112 postes en 2015 dans 22 communes de la wilaya. Ces acquis s'ajoutent, a-t-il affirmé, au remplacement de deux câbles de 10 kvlt sur 50 km à Blida et de 17 km à Boufarik en 2014. La

longueur du réseau électrique de moyenne et basse tension MTBT renforcé dans la wilaya a atteint 255 km en 2015, a-t-il signalé. «Grâce à l'ensemble de ces réalisations et les projets en cours de concrétisation, l'été prochain sera sans soucis en termes d'alimentation en énergie électrique», a-t-il soutenu, mettant l'accent, d'autre part, sur la nécessité d'avoir un mode de consommation rationnel afin d'éviter toute éventuelle coupure.

S. L./APS

Souk Ahras

Intérêt grandissant pour l'agriculture familiale

Le développement de l'agriculture familiale contribue à la diversification des sources de revenus des ménages et au renforcement de la sécurité alimentaire, a estimé à Souk Ahras le sous-directeur de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mohamed Khiati.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national sur «l'agriculture durable et l'agriculture familiale», M. Khiati a indiqué que le ministère de l'Agriculture œuvre, au travers de l'encadrement et de l'appui à la modernisation des techniques, à favoriser une dynamique qui préserve les ressources naturelles et contribue au raffermissement de l'autosuffisance alimentaire. De son côté, Omar Siaoud, spécialisé en économie agricole de

l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (France), a souligné que 570 millions d'exploitations agricoles familiales existent à travers le monde et estimé que 75% de l'activité agricole en Algérie sont assurés par des exploitations familiales (moins 10 hectares en moyenne) qui génèrent un grand nombre d'emplois dont une partie occupée par les femmes.

Il a jugé que l'agriculture familiale réduit la facture des importations, assure la sécurité alimentaire des ménages et préserve la cohésion sociale. Soulignant l'importance de la stratégie de renouveau rural en Algérie pour la fixation des populations des campagnes, le chercheur a plaidé pour davantage de soutien public aux agriculteurs et la création de périmètres d'irrigation.

Le wali Abdelghani Filali a mis l'accent sur les efforts publics en matière de logement rural, d'ouverture de pistes agricoles et de soutien aux activités agricoles, et a relevé le potentiel que recèle Souk Ahras en matière de produits agricoles du terroir.

Tenue à l'initiative de la Chambre de l'agriculture, la rencontre de deux jours a réuni les autorités locales, des cadres du ministère de l'Enseignement supérieur, d'instituts agricoles, de l'Agence nationale pour la nature et du Haut-commissariat pour le développement des steppes.

Les participants à la rencontre visiteront mardi la coopérative agricole de figue de barbarie de la commune frontalière de Sidi Fredj.

Hani A. /agences

Béjaïa

Les consolidations des falaises d'Aokas par moyens hélicoptérés achevées

Les travaux de consolidation et de confortement des falaises d'Aokas par des moyens hélicoptérés ont pris fin lundi, matérialisés par la pose de 4 écrans pare-blocs, sur les talus rocheux et les équipements d'ancrage requis pour contenir le risque de chute de pierres ou d'éboulements, menaçant les automobilistes sur la RN.9, a indiqué le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni.

L'opération, une première en Algérie, a été réalisée sur une largeur linéaire de 180 mètres et de 150 mètres de hauteur, a-t-il

précisé, soulignant que les écrans ont été étagés sur quatre niveaux.

Aidé par une météo favorable, marquée par un plein soleil, l'intervention, conduite par les experts de l'opérateur français «Jet-systèmes hélicoptères», notamment en ce qui est l'orientation technique a été réalisée entièrement par une main-d'œuvre locale, a-t-il ajouté. Cette première phase de la pose de pare-pierre, constitue un pré-lude, à d'autres travaux, consistant notamment en la construction d'un mur merlon au pied de

la falaise sur plus de 600 mètres linéaires et devrait permettre la mise en sécurité de toute cette montagne rocheuse et par ricochet, la route nationale, siège d'éboulements fréquents et graves dont le dernier en date, survenu en février 2015, a fait 7 morts et 20 blessés.

Profitant de la présence des experts missionnés sur le site et surtout de la disponibilité de l'hélicoptère, la wilaya s'est attelée à expertiser la montagne de Tizi-N-Berber, située plus à l'Est à une dizaine de km à vol n d'oiseau, théâtre récemment d'un effon-

drement de deux mamelons de montagne qui ont fini leur course sur deux maisons, situées en contrebas, littéralement broyées. L'objectif étant de voir les possibilités d'application du même système de protection et de stabilisation à la région.

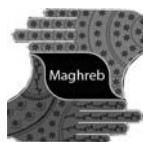
Aokas, qui a bénéficié de fonds publics centralisés de l'ordre de 300 millions de dinars, a déjà retenu pour sa part, l'installation d'un système de surveillance et d'alerte, afin de se prémunir contre ce phénomène naturel dévastateur à l'occasion.

Fateh J.

Oran 476 foyers de la localité de Toumiat raccordés au réseau de gaz naturel

PAS MOINS de 476 foyers de Toumiat, une localité relevant de la commune de Oued Tlélat, au sud de la wilaya d'Oran, ont été raccordés au réseau de gaz naturel. La cérémonie de mise en service de l'opération d'alimentation en cette source d'énergie au profit des habitants de cette localité a été effectuée en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, des autorités locales et des représentants de la direction du district d'Es-Sénia de la Société de distribution de l'électricité et gaz de l'Ouest. «La longueur du réseau est de 7,8 kilomètres de branchement pour alimenter ces 476 foyers au de gaz de ville», a indiqué le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya, Ameur, qui a rappelé que l'enveloppe allouée à cette opération, inscrite au titre du plan quinquennal 2010-2014, est de près de 39,5 millions DA. Il est à rappeler que plus de 300 foyers ont été raccordés récemment au réseau de gaz naturel au niveau de la localité de Mahdia (Oued Tlélat), au titre de la deuxième tranche de ce plan quinquennal, tout comme l'agglomération de Ben M'louka (Gdyel) au profit de 230 foyers ainsi que plus de 1 000 foyers à Tefraoui et Graïne. Le programme en cours prévoit pour la fin de cette année, l'alimentation en gaz naturel des localités de Benfréha, Boufatis, Slatna, El Gotni, El Ancor, Bousfer, Gueddara, Sidi Bakhti, Ain El Kerma, Beggoug, et Ain Tessa, a ajouté le responsable. Le taux de raccordement en gaz naturel au niveau de la wilaya d'Oran, qui était de 75 pour cent à fin 2014, est passé à 76 pour cent en ce trimestre 2016, a rappelé le même responsable.

R.R.



Le Conseil de sécurité interpellé pour agir

L'ONU accuse le Maroc de «violier la charte des Nations unies»

■ L'ONU a accusé lundi le Maroc de «violier la charte des Nations unies», en appelant le Conseil de sécurité à intervenir, en prenant les mesures nécessaires pour mettre fin aux dépassements de Rabat.

Par Mondji T.

Farhan Haq, le porte-parole adjoint de Ban Ki-moon, a affirmé au cours d'un point de presse qu'en expulsant les effectifs civils de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), «le Maroc a violé la charte des Nations unies».

En confirmant l'évacuation de la composante civile de cette mission des territoires sahraouis occupés, M. Farhan Haq a précisé que «des 84 membres de la Minurso concernés par les mesures de rétorsion de Rabat, 72 ont quitté ces territoires sahraouis, alors que 11 autres membres sont en fin de mandat et ne font plus partie, de ce fait, de cette mission. Un seul membre de ces effectifs est resté pour des raisons de santé». Farhan Haq a également fait savoir que le Maroc a égale-

ment ordonné aux Nations unies de fermer son bureau militaire à Dakhla. Le porte-parole adjoint de l'ONU a averti le Maroc des conséquences de sa décision en affirmant qu'«en l'absence d'une force efficace de maintien de la paix, les tensions vont s'exacerber dans ces territoires».

C'est toute la composante civile et politique de la Minurso qui a quitté les territoires occupés à l'exception de Kim Bolduc, représentante spéciale du SG de l'ONU pour le Sahara occidental et chef de la Minurso, et également d'un autre membre malade, a indiqué à l'APS une source onusienne.

Le Conseil de sécurité, qui s'est réuni lundi à huis clos pour la troisième fois d'affilée pour examiner les répercussions des mesures décidées par le Maroc sur la mission de la Minurso, s'est abstenu de faire une déclaration dans ce sens. Trois pays,



en l'occurrence la France, le Sénégal et l'Egypte, continuent de bloquer une «déclaration musclée» du Conseil de sécurité contre Rabat, pourtant prévue avant la première réunion, tenue la semaine dernière, a ajouté cette source.

«Ces trois pays ont empêché le Conseil de sécurité d'avoir une position unanime forte contre le Maroc», a-t-elle dit.

Lundi, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a lancé un

appel urgent au Conseil de sécurité dans lequel il l'exhorte à assumer ses responsabilités en tant que mandataire et premier responsable de la Minurso.

«Le Front Polisario prend à témoin le Conseil de sécurité de l'ONU contre toute manifestation probable de l'aventurisme et de l'expansionnisme marocain qui constituerait une nouvelle escalade de l'agression et une menace sérieuse à la sécurité régionale», a écrit le secrétaire gé-

R.F. : DR

ral du Front Polisario dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, Ismael Gaspar Martins, juste avant la réunion de lundi.

Vendredi le porte-parole de Ban-Ki-moon, Stéphane Dujarric, a critiqué à mots voilés la position du Conseil de sécurité qui était décevante par rapport aux attentes du secrétariat général de l'ONU, selon lui.

«Il aurait été préférable si nous avions reçu des mots plus clairs de la part président du Conseil de sécurité», a-t-il déclaré en confirmant au cours de son point de presse quotidien que les membres du Conseil de sécurité n'étaient pas tous unis derrière le SG de l'ONU.

M. T.

En faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

La position de l'Algérie «irrite le Maroc»

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a souligné, lundi à Alger, que la position de l'Algérie en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui à travers un référendum transparent supervisé par l'ONU conformément à la légalité internationale a provoqué une «campagne féroce» et un «acharnement» du Maroc.

Invité lundi du forum du quotidien «Echaab», M. Ould Salek a estimé que «cet acharnement dénote une obstination et une contradiction totale de la part du Maroc avec

la réalité du conflit du Sahara occidental qui oppose le Front Polisario au royaume marocain». Ceci prouve, a-t-il ajouté, l'«échec et l'isolement du Maroc aujourd'hui».

Le responsable sahraoui a salué la position de l'Algérie et «son soutien, d'hier et d'aujourd'hui», au droit des peuples qui aspirent à la liberté.

Le chef de la diplomatie sahraouie a assimilé l'occupation marocaine au Sahara occidental au régime de l'apartheid qui était en vigueur en Afrique du Sud, rappelant que «ce régime considérait le congrès national

africain comme un mouvement terroriste et les pays qui y adhéraient comme des transgresseurs de l'intégrité territoriale de l'Afrique du Sud».

«Outre la non reconnaissance du peuple sahraoui, le Maroc multiplie les accusations contre le Front Polisario en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui», a-t-il indiqué.

M. Ould Salek a également fustigé le Maroc qui «encourage l'immigration clandestine et inonde la région de drogue».

M. T.

Tunis

Messahel se réunit avec la représentante de l'Union européenne

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est réuni dans la nuit du lundi à mardi avec la représentante de l'Union européenne, Helga Schmid.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué la situation qui prévaut en Libye à la veille de la 8^e réunion des pays voisins de la Libye prévue mardi à Tunis.

Après avoir exprimé leur soutien au processus politique en Libye, les deux parties ont souligné l'impératif de mettre en place un gouvernement d'union nationale qui prend fonction dans la capitale Tripoli.

Les deux parties ont également évoqué l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme.

Outre la Tunisie pays hôte, cette réunion verra la participation de l'Algérie, de l'Egypte, du Soudan, du Tchad, du Niger et

de la Libye. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne seront également présents.

Entretiens avec le ministre tunisien des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est entretenu lundi à Tunis avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui.

L'entretien qui a porté sur les relations bilatérales s'est déroulé en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar.

Les deux parties ont évoqué la coordination bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie

dans tous les domaines ainsi que les derniers développements en Libye à la veille de la tenue de la 8^e réunion des pays voisins de la Libye qui fait suite à la rencontre d'Alger tenue le 1^{er} décembre 2015.

Après avoir exprimé leur soutien au processus politique en Libye conduit par les Nations unies dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique conclu le 17 décembre 2015, les deux parties ont souligné l'impératif de parvenir à une solution politique, respecter l'unité territoriale de la Libye et mettre en place un gouvernement d'union nationale qui prend fonction dans la capitale Tripoli.

MM. Messahel et Jhinaoui ont réaffirmé leur soutien au Conseil présidentiel de Libye et à l'accompagnement des Libyens dans l'édification des institutions de l'Etat et la lutte antiterroriste.

Siham H.

Deux semaines après les attaques de Ben Guerdane Tunisie : réouverture des frontières avec la Libye

LES POSTES-FRONTIÈRES de la Tunisie avec la Libye, qui avaient été fermés après les attaques terroristes de Ben Guerdane le 7 mars, ont rouvert hier, a indiqué le

ministère tunisien de l'Intérieur. La réouverture des postes de Ras Jedir, sur la côte méditerranéenne, et de Dhehiba a été effective «ce mardi à 07h00», a indiqué le porte-parole du ministère, Yasser Mesbah, cité par la presse.

Ils avaient été fermés jusqu'à nouvel ordre dans la foulée des attaques perpétrées par plusieurs dizaines de terroristes lourdement armés contre des installations sécuritaires de Ben Guerdane, ville de 60 000 habitants proche de la Libye.

Une mesure similaire avait été prise, pendant 15 jours, après l'attentat suicide en plein Tunis contre un bus de la sécurité présidentielle (12 agents tués) le 24 novembre dernier.

L'ouverture de ces points de passage est cruciale pour l'économie du sud-est de la Tunisie, y compris du fait du poids des activités de contrebande.

Des opérations de ratissage se poursuivent dans la région, et trois «terroristes» ont encore été abattus le week-end dernier, selon les autorités tunisiennes.

Lundi soir, le ministère de l'Intérieur a par ailleurs indiqué qu'une «cellule» terroriste de 12 membres avait été démantelée à Tunis.

R. M.

Attentats de Paris

Nouvelle progression dans l'enquête avec l'identification d'un complice

■ Après l'arrestation vendredi du suspect-clé Salah Abdeslam, l'enquête sur les attentats de Paris a franchi un nouveau pas avec l'identification d'un complice présumé, Najim Laachraoui, dont l'ADN a été retrouvé sur du matériel explosif utilisé le 13 novembre.

Par Ali O.

Najim Laachraoui, 24 ans, était connu jusqu'à présent sous la fausse identité de Soufiane Kayal. Désormais formellement identifié, il est «*activement recherché*», a précisé lundi le parquet fédéral belge, qui a diffusé des photos. C'est sous son faux nom qu'avait été louée à Auvélais, près de Namur, une maison utilisée pour préparer les attentats qui ont fait 130 morts. Des traces de son ADN y ont été retrouvées ainsi que dans la planque de Schaerbeek, selon le parquet fédéral.

Son ADN a aussi été retrouvé sur «*du matériel explosif utilisé lors des attaques*», a indiqué à l'AFP une source proche de l'enquête. Les policiers ont par

ailleurs mis la main sur deux détonateurs dans l'appartement perquisitionné à Forest, a indiqué le parquet fédéral à l'agence de presse Belga. Aucun produit explosif n'a en revanche été découvert. Dimanche, le ministre belge des Affaires étrangères avait affirmé que Salah Abdeslam, qui se cachait avec Laachraoui, «*était prêt à refaire quelque chose*» à Bruxelles après avoir participé aux attentats de Paris. Laachraoui, qui était parti en Syrie en février 2013, a été jugé par défaut en février à Bruxelles dans le procès d'une filière de recrutement de combattants pour la Syrie et une peine de 15 ans de prison a été requise à son encontre. Le 9 septembre, il avait été contrôlé à bord d'une Mercedes à la frontière austro-hongroise en compa-

gnie de Salah Abdeslam et de Mohamed Belkaïd, un Algérien de 35 ans abattu par la police hier dans la commune bruxelloise de Forest. Les enquêteurs soupçonnent Laachraoui et Belkaïd d'avoir été en liaison téléphonique avec certains des kamikazes le soir des attaques. Il y a, selon les enquêteurs, une «*forte probabilité*» pour que Belkaïd ait été le destinataire du SMS «*On est parti, on commence*», envoyé le soir du 13 novembre par un des kamikazes du Bataclan. Un autre numéro belge avait appelé ce soir-là Abdelhamid Abaaoud, l'organisateur présumé des attaques, depuis le même endroit à Bruxelles. Le 17 novembre, les visages de Belkaïd et Laachraoui avaient été captés par les caméras de surveillance d'une agence Western Union bruxelloise, où la fausse carte d'identité du premier a été utilisée pour faire un virement de 750 euros à Hasna Aït Boulahcen, la cousine d'Abaaoud, afin qu'elle lui trouve une planque en région parisienne. «*Nous avons pas mal de pièces (...) mais nous sommes encore loin d'avoir terminé le puzzle*», a déclaré le procureur fédéral belge, Frédéric Van Leeuw, lors d'une conférence de presse avec le procureur de Paris François Molins à



Bruxelles. «*Si Salah Abdeslam décide (...) de nous donner quelques explications, ça va donner une autre lumière sur le dossier et éclairer quelques zones d'ombre*», notamment «*le rôle de chacun*», a-t-il ajouté.

Pour son avocat Sven Mary, le Français de 26 ans «*collabore*» avec les enquêteurs belges et il refuse d'être remis aux autorités françaises en vertu du mandat

d'arrêt européen qui le vise. Selon la procédure du mandat d'arrêt européen, une décision définitive doit intervenir dans un délai de 60 jours à compter de l'arrestation, ou 90 jours en cas de recours.

Pour François Molins, il y a «*une forte attente de la justice et des victimes*» pour qu'Abdeslam soit jugé en France.

A. O.



Points chauds

Aides

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que depuis quelques mois tous les yeux sont rivés en France sur la primaire de la droite et sur la possibilité d'une primaire de la gauche, avec en ligne de mire les élections présidentielles de 2017, les batailles idéologiques sur le terrain continuent et offrent parfois de rares frictions basées sur le fond et non sur la forme. C'est ainsi que cette semaine la tension est montée dans la région Ile-de-France après la suppression des aides au transport pour les étrangers en situation irrégulière. Des élus du parti du Front de Gauche se sont élevés contre cette mesure qu'ils jugent pour leur part «*illégal*». Mettant en évidence «*une mesure totalement discriminatoire*», les administrateurs communistes-Front de gauche du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) ont écrit au Premier ministre «*afin que l'État assume son rôle et déclare illégal*» ce vote du Stif. Ils réclament que l'État «*réaffirme bien que les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État doivent avoir accès de droit à la réduction de 50% sur les abonnements de transports collectifs en Ile-de-France*». Cela concerne environ 110 000 personnes en IDF. La région Ile-de-France présidée par Valérie Pécresse (Les Républicains) avait voté cette suppression, jeudi, par souci de «*justice et d'équité*». Elle a été adoptée par 131 voix pour et 64 contre. «*C'est une mesure de justice sociale, d'équité, et nous l'assumons*», a lancé Stéphane Beaudet (LR), vice-président aux transports, en évoquant cette promesse de campagne de Valérie Pécresse. «*J'ai vu le Premier ministre Manuel Valls*» pour parler du financement du passe Navigo et «*il m'a dit qu'il n'était pas du tout choqué*» par ce projet, a lancé Valérie Pécresse aux élus socialistes. La région supprime ainsi une aide qui permet aux étrangers en situation irrégulière titulaires de l'AME (aide médicale d'État) de bénéficier de 75% de gratuité de leur passe Navigo à tarif unique de 70 euros. La majorité, qui indique que 117 000 personnes sont concernées, espère ainsi récupérer 52 millions d'euros. Elle cherche à combler un trou de 300 millions d'euros laissé, selon elle, par la mandature précédente pour financer ce passe Navigo, mis en place quelques mois avant les élections. Le Front national s'est félicité de la mesure. «*Quelle fierté et quel plaisir de voir une des principales propositions du programme du FN soumise au vote*», s'est exclamé Aurélien Legrand, vice-président du groupe. «*L'objet de cette mesure n'est pas de gagner de l'argent mais de stigmatiser les étrangers*», s'est emporté François Kalfon (PS) en accusant Valérie Pécresse de vouloir «*payer les factures impayées des électeurs du FN*». En traitant ces personnes «*comme des délinquants, vous faites injure à des milliers de gens qui sont dans la plus grande précarité*», a ajouté Pierre Serne (EELV). «*Vous choisissez de faire de cette mesure injuste un des symboles de votre début de mandat*», a regretté Fabien Guillaud-Bataille (FG). Pourtant, les électeurs ont justement choisi de voter pour Pécresse lors des dernières élections régionales certainement dans l'espoir de la voir prête, comme elle le fait aujourd'hui, à prendre des mesures difficiles pour économiser un tant soit peu l'argent du contribuable. Pour ce qui est du FdG, son sens de la générosité est probablement ce qui pousse également de plus en plus de Français à se tourner radicalement vers le Front National qui a les plus grandes chances désormais de se retrouver au second tour des présidentielles.

Fouzia Mahmoudi

Pourparlers de paix inter-yéménites

Un nouveau round prévu avant fin mars

Un nouveau round de pourparlers de paix inter-yéménites est prévu avant fin mars au Koweït, a annoncé hier le chef de la diplomatie yéménite, Abdel Malak al-Mekhlafi. «*Nous irons à ces pourparlers de paix (...) et nous espérons pouvoir parvenir à une solution*», a déclaré M. al-Mekhlafi en visite à Doha, ajoutant qu'il était sûr à «*99%*» qu'un nouveau round allait avoir lieu avant avril. Le lancement de ces pourparlers devrait coïncider avec une trêve dans le conflit qui déchire le Yémen, notamment depuis l'intervention en mars 2015 d'une coalition arabe

conduite par l'Arabie saoudite en soutien au gouvernement du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi. De son côté, le médiateur de l'ONU, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, s'est dit hier «*optimiste*» sur les perspectives de paix, après avoir été reçu à Ryadh par le président Hadi. «*Nous travaillons pour la paix avec la coopération de tous les protagonistes du conflit*», a-t-il ajouté dans une déclaration rapportée par l'agence de presse yéménite Saba. L'entretien entre le médiateur de l'ONU et M. Hadi intervient au lendemain d'une série de consultations qu'il avait

eues ces trois derniers jours à Sanaa avec des représentants des rebelles Houthis et de leurs alliés, les partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh. La dernière session de pourparlers entre le gouvernement yéménite et les rebelles avait eu lieu du 15 au 20 décembre 2015 en Suisse sous l'égide de l'ONU. Le conflit au Yémen a fait près de 6 300 morts, dont la moitié des civils, près d'un an après l'intervention de la coalition arabe contre les rebelles, qui contrôlent toujours la capitale Sanaa et de larges territoires du nord du pays, selon l'ONU.

R. I.

Des dizaines d'arrestations

Vaste opération policière anticorruption au Brésil

Des dizaines de personnes ont été arrêtées au cours d'une opération anticorruption, menée hier par la police brésilienne, a indiqué un communiqué. Quelque 380 agents réalisaient 110 perquisitions, avec 15 ordres de placement en détention provisoire et 28 mandats d'arrêt à l'encontre de membres présumés d'un réseau de comptabilité parallèle du groupe de «*BTP Odebrecht*», a précisé la police fédérale. Le groupe «*Odebrecht*» est accusé par la justice d'avoir formé avec d'autres entreprises un cartel

pour truquer systématiquement, à partir de 2006, les appels d'offres de «*Petrobras*» pour obtenir des contrats. Son ex-dirigeant, Marcelo Odebrecht, a été condamné début mars à près de 20 ans de prison dans le cadre de ce scandale qui a provoqué un séisme politique dans le pays. L'opération policière de mardi se déroulait dans neuf Etats brésiliens, dont Sao Paulo – où le groupe «*Odebrecht*» a son siège –, Rio de Janeiro et Brasilia. Les personnes arrêtées devront répondre de «*crimes de corruption, évasion de capitaux,*

organisation criminelle et blanchiment d'argent», indique le communiqué. Le Brésil est actuellement secoué par une véritable tempête politico-judiciaire autour du scandale de corruption «*Petrobras*», qui aurait bénéficié à la coalition du Parti des travailleurs (PT, gauche) au pouvoir. Dans le cadre de ce scandale, plusieurs dirigeants de «*Petrobras*» et de grandes compagnies du BTP brésilien, comme «*Camargo Correa*» ou «*Andrade Gutierrez*», ont déjà été condamnés à de lourdes peines de prison ferme. Rosa F.



Théâtre régional de Constantine

La pièce «Anâib el mohtaram» chaleureusement accueillie

■ La pièce «Anâib el mohtaram» (l'illustre élu), présentée en générale lundi soir au théâtre régional de Constantine (TRC), a été chaleureusement accueillie par un public nombreux.

Par Adéla S.

Mise en scène par Karim Boudechiche, d'après un texte de l'écrivain martyr, Ahmed Rédha Houhou, et montée par le TRC, la pièce a plongé l'assistance, à travers une succession de scènes, dans les années 1940 pour raconter l'histoire de l'élu Abdelmounaïm et l'enseignant Zaârour.

Homme influent, et respectable redouté, Abdelmounaïm, dont le rôle a été confié au comédien Rabie Ouadjaout, est un «fin affairiste» à la recherche d'un associé pour conclure une autre affaire scabreuse.

L'élu prévoit la réappropriation du parc automobile neuf de sa commune, mais pour cela, il a besoin d'un prête-nom, gentil et docile qui se contente d'apposer sa signature sur des documents

qu'il ne prend même pas la peine de lire.

Avec Suzanne, sa partenaire dans les affaires, l'élu jette son dévolu sur Zaârour, un enseignant qui vient de perdre son travail et scelle avec lui un partenariat. Zaârour, campé par Adel Hamlaoui, content dans un premier temps de son nouveau poste de travail qui ne nécessite pas beaucoup d'efforts commence à douter des intentions du respectable élu, mais une «opération séduction» de Suzanne fait vite rentrer les choses dans l'ordre. Le responsable exploite à fond les préoccupations des citoyens et se fait payer, à travers son associé Zaârour, des services, censés les rendre aux gens qui l'ont élu. Les événements s'enchaînent, Zaârour se découvre du talent pour les «transactions dou-



Ph. DR

teuses», solidifie sa position de jour en jour, mais est toujours hanté par des valeurs qui constituaient autrefois sa richesse. Entre un passé lointain et un présent qui renvoie à ce passé, les douze comédiens qui se sont succédé sur scène ont traqué

les tares de la société, fustigé l'opportunisme en tout genre et stigmatisé «une presse mercenaire» et «imagé» tout au long de la pièce la corruption qui gangrène les sociétés. Le rideau tombe quand Zaârour «chasse» Abdelmounaïm, remplace

Suzanne par Germaine et trouve dans Ourfi, son collègue d'autrefois, l'idéal prête-nom pour élargir le domaine de ses affaires. A l'issue du spectacle, le metteur en scène a indiqué à l'APS que la pièce «Anâib el mohtaram» reflète des situations et des comportements que l'on observe dans beaucoup de sociétés. Il a ajouté que la pièce a réuni trois générations de comédiens de théâtre, précisant que l'interaction avec les spectateurs a donné à l'œuvre «une autre dimension». Inscrite dans le cadre du programme du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», cette pièce sera présentée mardi et mercredi sur les planches du TRC, avant d'assurer dix-huit autres représentations dans plusieurs wilayas.

A. S./APS

Ouverture à Alger de la manifestation

Première édition du «Printemps culturel»

La première édition de la manifestation «Printemps culturel» s'est ouverte lundi à Alger sous le thème «Le droit à la culture et à la créativité» dédié à l'intellectuel algérien décédé Tahar Ben Aïcha (1925-2016).

La cérémonie d'ouverture de la manifestation organisée à l'esplanade de Riadh El Feth a été marquée par l'inauguration d'une exposition nationale du livre par le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, en compagnie des ministres de la Formation et de l'Enseignement supérieur, Mohamed

Mebarki et de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali.

Plus de cinquante éditeurs prennent part à cette édition qui verra l'exposition de livres littéraires et autres dédiés aux enfants.

Des veillées poétiques seront animées durant cette manifestation par des poètes algériens et étrangers.

Des conférences sont également au programme sur la poésie et le roman en Algérie ainsi que la littérature amazighe. Des conférences seront en outre consacrées aux écri-

vains Wassini Laaredj, Amine Zaoui et Rabia Djelti qui présenteront leurs dernières œuvres littéraires.

Le 24 mars sera par ailleurs dédié au théâtre avec la présentation de la pièce «/As» adaptée du texte de Tahar Ouattar et produite par le théâtre régional de Souk Ahras.

Organisée par le Syndicat national des éditeurs en collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la manifestation se poursuivra jusqu'au 26 mars en cours.

Dalil Y.

Avant la clôture de «Constantine capitale de la culture arabe 2015»

Lancement du tournage des films «Ahmed Bey» et «Ben Badis»

Le premier tour de manivelle des longs métrages «Ahmed Bey» du cinéaste algérien Yahia Mouzahem et «Ben Badis» du réalisateur syrien Bassil Al Khatib, a été donné avant la clôture de la manifestation «Constantine capitale de la Culture arabe 2015», a déclaré lundi à Alger, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

Les deux longs métrages sont réalisés dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015». Le premier de Yahia Mouzahem met en avant la résistance d'Ahmed Bey face à

l'occupation française à Constantine, une production adaptée par le scénariste Saïd Boulmerka de la célèbre chanson «Al boughi».

Le film «Ben Badis», du scénariste Rabah Drif traite des aspects de la vie du réformiste musulman Ben Badis, natif de la ville de Constantine (1889-1940), notamment ses voyages à l'étranger.

Au programme de la dernière quinzaine de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» qui prendra fin le 16 avril prochain, plusieurs rendez-vous artistiques,

dont une soirée maghrébine, a indiqué M. Mihoubi en marge de l'ouverture de la manifestation «Printemps culturel» à Alger.

«La semaine culturelle de Constantine» sera marquée par une soirée algéro-tunisienne prévue le 19 avril, au cours de laquelle le flambeau sera remis à la ville de Sfax, capitale de la culture arabe 2016, a indiqué le ministre. Une manifestation culturelle sera organisée à Alger au début de la semaine prochaine, consacrée à présenter un résumé des festivités ayant marqué l'évènement.

Slim O.

Bordj Bou Arreridj

Ouverture du festival national de l'opérette

Plus de 300 élèves issus des trois paliers de l'enseignement scolaire ont pris part à la 13^e édition du Festival national de l'opérette ouverte lundi à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Bordj Bou Arreridj.

Selon le responsable des activités complémentaires à la direction de l'éducation de la wilaya, Tahar Benyacine, la manifestation

destinée «à faire découvrir de nouveaux talents», regroupe 355 élèves venus de 19 wilayas du pays.

Ce rendez-vous annuel, coïncidant avec les vacances scolaires du printemps, a-t-il ajouté, ambitionne de «promouvoir l'art de l'opérette et inciter les jeunes à la créativité». Le Festival national de l'opérette, organisé

par le comité national des activités complémentaires de la direction de l'éducation, en collaboration avec le ministère de tutelle et la wilaya de Bordj Bou Arreridj, se poursuivra jusqu'au 25 du mois en cours et sera ponctué par une cérémonie de remise de prix aux troupes lauréates.

Mahi Y.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Aïcha Haddad

Jusqu'au 24 mars :

Exposition collective de peintre féminine

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin »

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction « Le Puits » de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Coup-franc direct

Le coup de force raté

Par Mahfoud M.

Le patron de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, ne cesse de défrayer la chronique avec ses frasques répétitives. Ainsi, après le feuilleton de début de saison et tout ce qui s'est passé avec l'opposition qui a demandé son départ, voilà qu'il s'illustre à nouveau avec une autre prise de position. Ainsi, le président kabyle qui était pourtant au courant de la nouvelle réglementation interdisant à tout technicien ayant déjà coaché deux équipes lors d'une seule saison d'avoir une autre licence, a quand même engagé l'entraîneur Kamel Mouassa qui dirigera son équipe à partir des tribunes lors des matchs. Malgré cela, Hannachi a tenté un forcing pour amener les responsables de la Ligue à accorder une licence exceptionnelle à Mouassa, sous prétexte que ce dernier se doit de gagner sa vie sachant qu'il subvient aux besoins de sa famille, alors que l'on sait que le coach guelmi n'est pas dans le besoin, lui qui a pris de gros salaires à l'ASMO et au MCEE avant d'être débarqué de ces deux formations. Mouassa ne serait pas venu à Tizi si Hannachi ne lui avait pas promis de régler ce problème et de lui ramener une licence qui lui permettra de rester sur le banc lors des matchs. Que va-t-il lui dire maintenant que sa tentative de forcer la main à Kerbadj a échoué ? Ne savait-il pas qu'il risquait de créer un problème à la Ligue puisque cela ouvre la porte à d'autres coachs qui ont déjà consommé leurs deux licences et donc rendre cette réglementation caduque ?

M. M.

Meilleurs passeurs de Ligue 1 française Mesloub et Ghezal dans le Top 20

LES INTERNATIONAUX algériens, Walid Mesloub (FC Lorient) et Rachid Ghezal (Olympique Lyonnais) ont effectué leur entrée dans le Top 20 des meilleurs passeurs de Ligue 1 française de football, respectivement à la 15^e et 18^e places, à la faveur d'une 5^e passe décisive chacun, selon les dernières statistiques de la Ligue française de la discipline (LFP).

Un exploit pour le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader Ghezal, peu utilisé par son ancien coach Hubert Fournier, et qui ne totalise qu'environ 1 000 minutes de temps de jeu, essentiellement depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Bruno Génésio. Mesloub, en revanche, joue un peu plus souvent avec les «Merlus» et totalise 1 670 minutes de temps de jeu depuis l'entame de la saison en cours, ce qui l'a aidé à soigner ses statistiques personnelles. Le meilleur joueur algérien au classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française reste le montpelliérain Ryad Boudebouz (3^e) avec 8

passes, qui le placent directement après les Parisiens Zlatan Ibrahimovic et Angel Di Maria, ex-aequo avec 11 passes chacun. Boudebouz totalise un temps de jeu de 2 548 minutes depuis l'entame de la saison en cours, soit 150% de plus que son coéquipier en équipe nationale d'Algérie, Rachid Ghezal. En championnat de Ligue 2 française, l'ex-international algérien de l'ES Sétif, Hameur Bouazza, totalise également huit passes décisives depuis l'entame de la saison en cours.

Une performance grâce à laquelle l'ancien attaquant des «Verts» se positionne à la 3^e place des meilleurs passeurs de la Ligue 2 française, derrière Yeni N'Gbakoto, du FC Metz, et Gustavo Champanharo (Evian TG) ex-aequo avec 9 passes décisives chacun. Bouazza, malgré ses 31 ans, compte parmi les joueurs les plus utilisés par son entraîneur, puisqu'il totalise 2041 minutes de temps de jeu depuis l'entame de la saison en cours.

GTAC-2016/Tour international d'Annaba (3^e étape) Cinquième victoire de l'Algérien Barbari

LE COUREUR algérien, Adil Barbari, de l'équipe émiratie Nasr-Dubai, a remporté lundi la troisième étape du Tour international cycliste d'Annaba, septième épreuve du GTAC-2016, alors que son coéquipier, l'Italien Luca Wackerman a gardé le maillot jaune de leader. Au terme d'une étape courue entre Annaba et Berrahal en passant par la wilaya de Skikda sur une distance de 127 kilomètres, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 3h04:05, devant ses compatriotes Hanachi Abdelbasat et Nassim Saidi, crédités du même temps. C'est la cinquième victoire d'étape pour Barbari qui a pris le maillot rouge du meilleur sprinteur, alors que son coéquipier d'équipe, l'Italien Luca Wackerman, a gardé le maillot jaune de leader. De son côté, l'Algérien Hamza Yacine de la sélection Ouest a gardé le maillot à pois du meilleur grimpeur, tandis que le maillot blanc du meilleur espoir est revenu à son coéquipier d'équipe, Abderrahmane Mansouri. La première attaque de cette troisième étape du Tour international d'Annaba n'a pas trop tardé à venir quand quatre coureurs dont les Algériens Madani Abdelmalek et Hamza Yacine se sont lancés dans une échappée dès le premier kilomètre de la course. Ce quatuor de tête a fait ensemble la course, reléguant le peloton à près de deux minutes au col d'El Mizan, une montée de deuxième catégorie, longue de huit kilomètres. Mais dans la descente d'El Mizan, ce groupe s'est fait rejoindre par le peloton, mené par les coéquipiers du maillot jaune de leader, l'Italien Luca Wackerman d'Al Nasr Dubaï. A l'entrée de la localité de Rabta, quatre coureurs dont les Algériens Madani Abdelmalek et Fellah Sid Ali, ont pris la tête de la course, avant d'être rattrapés dans la localité de Diar Ejedri dans la wilaya de Skikda, après 25 kilomètres d'échappée. A la sortie de la commune de Benazouz, huit coureurs dont trois d'Al Nasr (Barbari, Vaitkus et Wackerman) et quatre Algériens (Hanachi, Benyoucef, Saidi et Abderrahmane Mansouri) ont déclenché une dernière accélération. Finalement, l'arrivée au centre-ville de Berrahal s'est disputée au sprint final avec une nouvelle victoire d'Adil Barbari devant Hanachi et Saidi. Le départ de la quatrième et dernière étape du Tour international cycliste d'Annaba sera donné mardi à partir de la ville d'Annaba, alors que l'arrivée est prévue au sommet de Seraidi, sur une distance de 117 km.

A quelques jours du match Algérie-Ethiopie Gourcuff boude la presse

■ Plus que quelques jours avant le match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2017 face à l'Ethiopie, et la sélection a entamé déjà sa préparation pour ce rendez-vous important.



Le technicien français préfère travailler dans l'ombre

Par Mahfoud M.

Les fans de la sélection nationale qui sont à l'affût de toute information qui concerne leur équipe auraient souhaité obtenir quelques éclaircissements sur certaines absences de taille, surtout pour les joueurs blessés, mais pour le moment le sélectionneur national, Christian Gourcuff, refuse de parler.

Il boude carrément la presse puisqu'il n'a pas prévu de tenir une conférence de presse, alors qu'il ne s'était exprimé aussi lors de la zone mixte avec les joueurs de la sélection hier après-midi au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Certains pen-

sent que cela reste logique avec tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur son probable départ des Verts et le fait qu'il ait changé de comportement avec le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, avec lequel la relation est devenue quelque peu tendue. Gourcuff évite donc de s'exprimer pour ne pas aggraver la situation.

Pour ce qui est de la préparation pour le match face aux Ethiopiens, on apprend qu'un léger changement a été apporté à la préparation de ce rendez-vous puisque la séance de jeudi se fera au CTS de Sidi Moussa et non au stade Tchaker de Blida comme cela a été prévu aupara-

vant, alors que la séance de mercredi aura lieu la matinée, alors qu'elle était prévue dans l'après-midi. Pour ce qui est des joueurs, tout le monde était au rendez-vous lors de la séance d'avant-hier, hormis deux éléments que sont Mbolhi et Boudebouz qui ont rejoint le groupe hier. Le groupe est maintenant au complet et tentera de travailler d'arrache-pied afin d'être prêts pour cette confrontation importante. En outre, il semblerait que le cas de Mandi n'est pas plus inquiétant que l'on pensait et qu'il serait apte à jouer après avoir été consulté par le médecin de l'équipe nationale.

M. M.

Suspensions de Belaili, Boussaid et Merzougui La FIFA étend les sanctions à l'échelle internationale

La commission de discipline de la Fédération interna-

tionale de football (FIFA) a étendu à l'échelle internationale les sanctions infligées par les organes juridictionnels de la Fédération algérienne (FAF) à Youcef Belaili (USM Alger), Rafik Boussaid (RC Arbaâ) et Kheireddine Merzougui (MC Alger) pour «violation des règles antidopage», annonce lundi l'instance mondiale sur son site officiel. Belaili et Boussaid ont été suspendus par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP) de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) pour une durée de quatre ans, «après avoir été contrôlés positifs à la cocaïne», souligne la FIFA. De son côté, Merzougui a également été suspendu pour quatre ans – décision par la suite confirmée par la commission de recours de la FAF – après que celui-ci a été contrôlé positif à la méthylhexanamine.

Le président de la commission de discipline de la FIFA a décidé d'étendre ces sanctions au niveau mondial conformé-

ment aux articles 136ss du code disciplinaire de la FIFA. Les parties concernées ont été dûment informées ce jour de ces décisions. Mohamed Youcef Belaili et Rafik Boussaid sont suspendus jusqu'au 19 et 20 septembre 2019 respectivement, tandis que Kheireddine Merzougui est suspendu jusqu'au 24 janvier 2020. La FIFA rappelle qu'elle continuait de travailler en étroite collaboration avec ses associations membres dans la lutte contre le dopage. L'un des principaux piliers de la stratégie antidopage de la FIFA est la prévention par l'éducation.

Ces derniers mois, la FIFA a lancé une série d'initiatives de prévention dans le cadre de ses efforts continus pour préserver le football de tout type de dopage. L'objectif est de sensibiliser les joueurs, entraîneurs et médecins sur les dangers du dopage et de fournir les outils pédagogiques appropriés aux responsables de contrôle de dopage dans le monde.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Amélioration de la pluviométrie à Béjaïa

Les barrages se remplissent

DES PORTES ouvertes ont été organisées par la direction de l'hydraulique à la cité Remla, hier, à l'occasion de la Journée internationale de l'eau. L'heure était à l'état de l'eau dans la wilaya de Béjaïa et les nombreux projets réalisés ces dernières années et ceux prévus dans les prochaines années afin de sécuriser totalement la wilaya en matière d'eau. Autrement dit, couvrir les besoins de la wilaya en ressources hydriques et mettre fin à la pénurie d'eau qui touche de nombreux villages de la région. Une pénurie objet de plusieurs mouvements de protestation ces dernières années. Cependant, les dernières averses qui ont été enregistrées dans la wilaya de Béjaïa ont été d'un grand apport en eau. Elles ont, enfin, éloigné le spectre de la sécheresse redoutée par tout le monde. Elles sont d'un grand apport aux barrages de la wilaya, notamment celui de Tichy Haf dont le taux de remplissage a atteint les 96,32%. Le barrage de Bouhamza a emmagasiné 81,80 millions de m³ en quelques semaines. Le niveau d'eau a même atteint dans cette infrastructure hydrique la capacité d'emmagasinement pratique. Un taux qui va se maintenir voire s'améliorer avec les averses qui affectent la région de la Soummam depuis hier matin et qui devraient se poursuivre aujourd'hui. Ceci va encore améliorer la faible plu-

viométrie enregistrée cette année surtout en début de saison ou l'on a vu un état de sécheresse s'installer. Le barrage de Tichy Haf a été, pour rappel, mis en service en 2009. Il est destiné à alimenter 597 450 personnes en eau potable, soit plus de la moitié de la population de la wilaya de Béjaïa. Au moins 35 communes qui seront raccordées au réseau d'eau du barrage Tichy Haf et 18 municipalités sont déjà alimentées dont certaines partiellement, apprend-on. Onze communes sont en cours de raccordement dont 6 font partie de la partie sud de la wilaya, notamment Boudjellil, Ighil-Ali, Aït R'zine, Ighram Béni M'lickèche et Tazmalt. Une étude est déjà terminée. Par ailleurs, la wilaya de Béjaïa va bénéficier d'un nouveau barrage qui sera implanté à Béni K'sila, à l'ouest de Béjaïa. Son étude est terminée mais en raison de l'austérité adoptée par le pays suite à la chute du prix de l'or noir, ce projet est retardé. Il pourrait être programmé au cours de ce quinquennat (2014-2019), nous dit-on. De même pour la station de dessalement d'eau de mer qui est prévue à Aboudaoua. Cette infrastructure d'une capacité de production de 110 000 m³ d'eau par jour pourrait être réalisée avec un montage financier. Elle alimentera les nouvelles zones urbaines de Sidi Boudrahem, Oued-Ghir, etc. H. C.

Lutte antiterroriste

Trois casemates détruites à Bouira et Tizi Ouzou

TROIS casemates ont été détruites lundi à Bouira et Tizi Ouzou, par un détachement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de la lutte antiterroriste, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, trois casemates ont été détruites, le 21 mars 2016 à Bouira et Tizi Ouzou (1^{re} Région militaire)», précise le MDN. A Khenchela et Mila, «six individus ont été appréhendés, tandis que cinq armes à feu de fabrication artisanale, 12 000 cartouches pour fusils de chasse, 1,95 kilogramme de poudre noire et deux véhicules ont été saisis», ajoutait-on. D'autre part, quatre narco-trafiquants ont été arrêtés et 38 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques ont été saisis à Sidi Bel-Abbès, alors qu'à Tindouf, (3^e Région militaire), «99,10 kilogrammes de kif traité, un véhicule tout-terrain et une paire de jumelles ont été saisis». A Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, (6^e Région militaire), «trente-deux contrebandiers et

245 immigrants clandestins ont été arrêtés, tandis qu'un camion, véhicules, 576 kilogrammes de denrées alimentaires et 2 520 unités de différentes boissons et 7 détecteurs de métaux ont été saisis», constate la même source. A Djanet, (4^e Région militaire), «dix contrebandiers ont été appréhendés, six détecteurs de métaux et deux véhicules tout-terrain ont été saisis», rapporte encore le MDN.

Younès F./APS

Béjaïa

Cinq individus arrêtés pour drogue et agression physique

«DES ÉLÉMENTS de la sûreté urbaine extérieure de Takariet ont arrêté ces derniers jours trois individus, en possession d'une quantité de kif traité», a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers étaient à bord d'une Polo blanche qui a été fouillée par les policiers qui l'ont interceptée au niveau du dispositif de sécurité routier permanent installé à l'entrée de la localité. Les trois mis en cause sont âgés entre 23 et 35 ans et

L'Europe une nouvelle fois frappée par le terrorisme



Djalou@hotmail.com

Barrage Ighil Ameda de Kherrata/ Béjaïa

Les riverains avertis sur des lâchers d'eau

■ «La centrale hydroélectrique de Derguina est amenée à effectuer des lâchers d'eau au niveau du barrage de Kherrata pendant cette période hivernale. Ceci pour des raisons purement techniques, notamment dans le cadre des travaux de transfert de l'eau réalisés à partir du barrage Ighil Ameda vers la wilaya de Sétif», explique la cellule de communication de la wilaya.

Par H. Cherfa

«Les lâchers d'eau qui en résulteront entraîneront des augmentations de débit et des montées de niveau d'eau qui peuvent survenir à tout moment de la journée et qu'on ne peut pas maîtriser», a-t-on averti hier dans le même communiqué, appelant à la vigilance. «Il est à craindre le danger que peut provoquer ces lâchers surtout les changements subits au niveau des oueds ces dernières années». Cela est d'autant plus légitime lorsqu'on sait que des personnes n'ont pas hésité à construire des bâtisses

mitoyennes aux oueds aux quatre coins de la wilaya de Béjaïa ces dernières années. «Nous avons constaté malheureusement la prolifération de constructions réalisées aux alentours des oueds qui constituent un danger réel», souligne les rédacteurs du communiqué qui conseillent aux citoyens de «rester vigilants et très prudents, surtout pour ceux qui habitent près des oueds», les invitant, par ailleurs, «à adopter un comportement prudent et à ne pas circuler ou stationner dans le lit d'une rivière ou sur le bord d'un canal en dessous d'un barrage ou d'une centrale hydroélectrique».

Il est enfin demandé «la contribution de tout un chacun pour éviter un éventuel danger», lit-on encore dans le communiqué.

H. C.

Tunisie

Un soldat tué accidentellement par son collègue à Ben Guerdane

UN SOLDAT tunisien a été tué accidentellement hier matin par son collègue, à la caserne de Ben Guerdane, a déclaré le porte-parole du ministère de la Défense nationale, le lieutenant-colonel Belhassan Oueslati. «La victime a été tuée sous le feu d'un soldat qui était en faction à la caserne de Ben Guerdane», a expliqué M. Oueslati, cité par l'agence de presse TAP sans pour autant donner des détails sur les circonstances de l'incident. «La victime a succombé à ses blessures après avoir été transportée à l'hôpital de Ben Guerdane», a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

R. M.

H.C.